

GCST2018-003

**Compte rendu de la réunion du conseil administratif du Grand Chœur Sorel-Tracy  
tenue à la Résidence de Louise Marcotte  
le lundi 11 octobre 2018 à 9h.**

**Sont présents :**

|                  |                 |                              |
|------------------|-----------------|------------------------------|
|                  | Josée Cournoyer | (trésorière)                 |
|                  | Louise Marcotte | (directrice artistique/chef) |
| M <sup>M</sup> . | Michel Huppé    | (président)                  |
|                  | Denis Lépine    | (administrateur)             |

**Sont absents :** Mmes Rachel Doyon

**Invitée spéciale :** Anne Lucie Desrosiers Lépine (site web)

La réunion est animée par M. Michel Huppé (président).

**Proposition #1**

Josée Cournoyer propose d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

**Proposition #2**

Denis Lepine propose l'adoption du procès verbal du 17 septembre

Adopté à l'unanimité.

**Proposition #4**

Michel Huppé propose une rémunération de la direction musicale et artistique de 10 000 pour l'année, soit 1000\$ par mois de septembre 2018 à juin 2019 inclusivement, le tout sur le base de 35 membres. Toute modification à la hausse ou à la baisse du membership entrainera un ajustement proportionnel de la rémunération

Adopté à l'unanimité.

**Proposition #5 Prévisions budgétaires (annexe à fournir par Josée Cournoyer)**

Josée Cournoyer propose les prévisions budgétaires  
Revenus 14 000,00

dépenses : 14 000,00 : soit 2000,00 frais fixes, 10 000,00 rémunération, 2000,00 autres dépenses.

Adopté à l'unanimité.

**Proposition#6** Levée de l'assemblée  
Josée Propose 12h36

Adopté à l'unanimité

Compte rendu rédigé par Louise Marcotte.